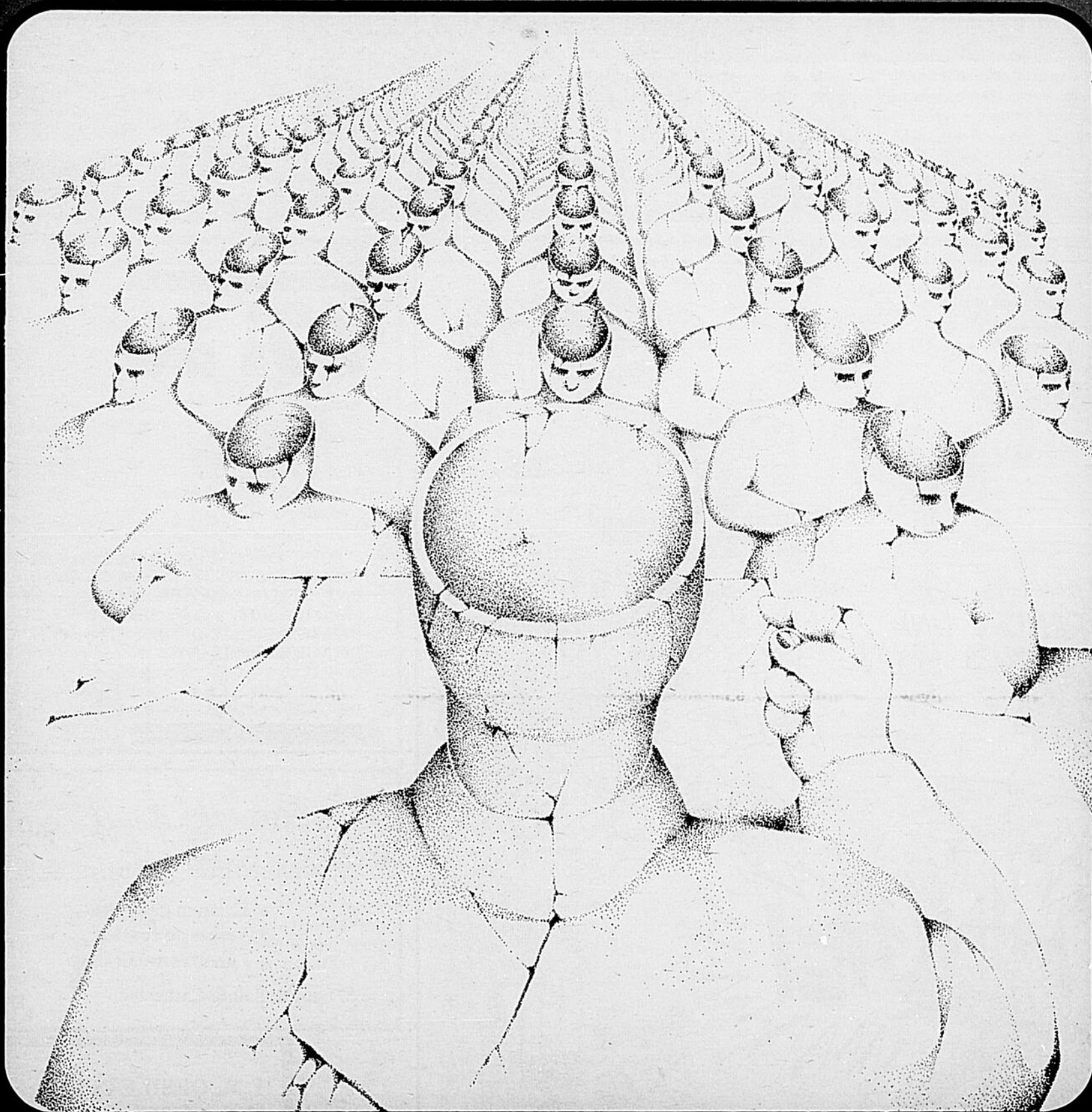


LA LUTTE DES
EMPLOYES DE C.K.J.L.
PAGE 6

VOL. 56



**“L’ENSEIGNANT SE REBELLE A LA FOIS CONTRE
SA CONDITION D’ALIENE ET SA FONCTION D’ALIENANT”
DEBUT D’UN DOSSIER SUR LA LUTTE DES ENSEIGNANTS**

**EN
PAGE 4**

Southern Comfort: une croisière nouveau genre.

Sans nous déplacer, faisons un voyage nouveau genre. Buvons du Southern Comfort, la boisson du Sud qu'il faut toujours avoir dans son bagage.

Une bouteille, un bar.
C'est dans l'grand Confort!

Départs:

Confort avec glaçons

Une once et 1/2 de Southern Comfort
Glace concassée, zeste de citron.

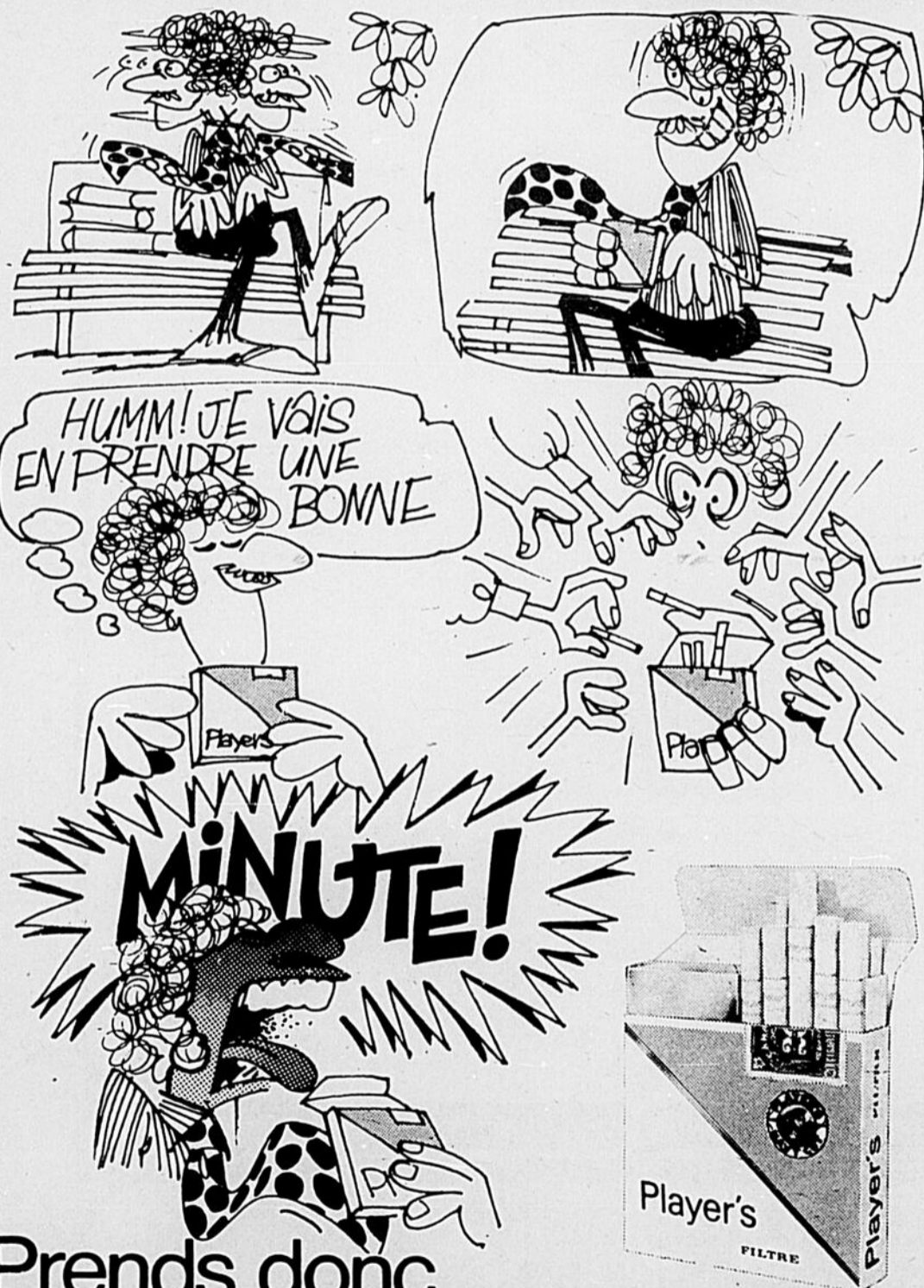
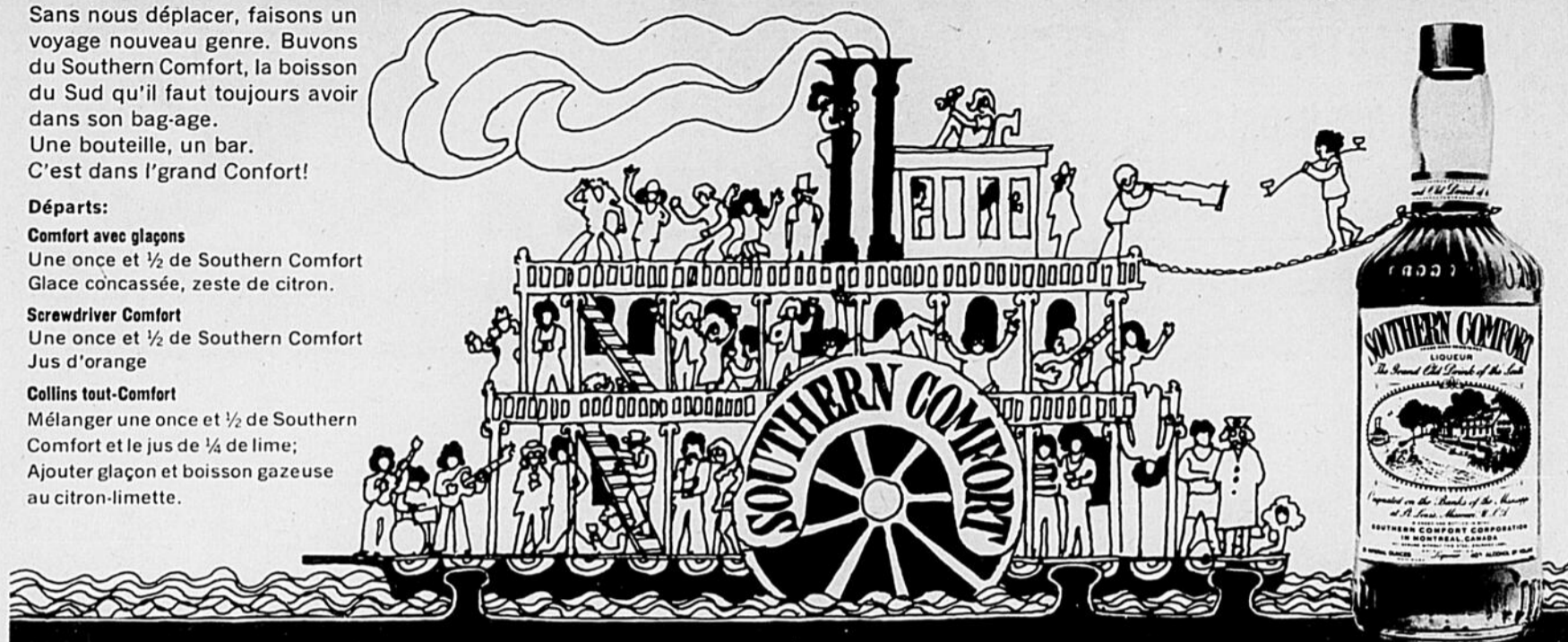
Screwdriver Confort

Une once et 1/2 de Southern Comfort
Jus d'orange

Collins tout-Confort

Mélanger une once et 1/2 de Southern
Comfort et le jus de 1/4 de lime;

Ajouter glaçon et boisson gazeuse
au citron-limette.



HUMM! JE VOIS
EN PRENDRE UNE
BONNE

MINUTE!

**Prends donc
une bonne Player's Filtre**

Avis: Le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social considère que le danger pour la santé croît avec l'usage.

Vol 56

Dessins:

Daniel Sylvestre

Photographies:

Groupes des photographes
populaires (GPP)

Charles Alary
Pierre Coutu
Bernard Dansereau
Danielle Dansereau
Paul-Etienne Laliberté
André Noël
Louis McComber
Donald Pelletier
Michel Pilon
Louis Plamondon
Patrice Pothier
Normand Rhéaume

**NOUS CHERCHONS DES COLLABORATEURS,
SPECIALEMENT DE L'U DE M.. LES REUNIONS
ONT LIEU AU CENTRE SOCIAL, 5e ETAGE. DI-
MANCHE SOIR, 8 hres: TOMBEE ET DISCUSSION
DES TEXTES; LUNDI SOIR, 8 hres: PREPARATION
DU NUMERO SUIVANT.**

Dépôt Légal: Bibliothèque Nationale



Lithographié par Journal Offset Inc.
254 Benjamin-Hudon, Ville St-Laurent

Dr. N. Scaff, O.D.

Optométriste - spécialiste de la vue

- Examen de la vue
- Verres de contact
- Lunettes médicales

374 ouest, Sainte-Catherine

861-3761

L.M. DESILETS Inc.

Montreal

467-9311

861-5395

Québec

872-7186

**ASSURANCE-
AUTOMOBILE**

nous représentons
21 compagnies

Taux de groupes pour profes-
seurs, employés et certaines
catégories d'étudiants.

grosses nouvelles

SIR GEORGE EN GREVE

Les quatre-vingt-dix employés de la bibliothèque de l'université Sir George Williams sont en grève depuis lundi dernier. La dernière convention expirait en décembre 1972; malgré les 185 heures de négociation depuis février 73 plus des 2/3 des points demeurent en litige. Principalement la question des salaires, de la sécurité d'emploi, congé de maladie et différentes clauses normatives touchant la définition des tâches et postes, procédure de promotion, etc.

Au chapitre des salaires, la moyenne actuelle est de \$3,960.00; les employés demandent pour septembre 1973 une moyenne minimum de \$5,200. L'université offre \$4,600 pour juin 1973, et \$5,200 pour décembre 1974. Quant à la sécurité d'emploi, les employés s'inquiètent particulièrement des conséquences de la fusion de S.G.W. avec le collège Loyola dont l'ensemble portera le nom de "CONCORDIA UNIVERSITY": l'université veut garder le privilège des transferts sans condition, mais le syndicat demande que les transferts se fassent sur une base volontaire. Quant aux clauses normatives le syndicat veut inclure dans la convention les mécanismes qui permettront au syndicat de mettre fin aux décisions arbitraires et aux privilèges dans la procédure de promotion.

Lors des dernières conventions il avait fallu 7 semaines de grèves tournantes et 5 semaines de grèves dures pour assoir les patrons à la table... mais la bibliothèque n'avait pas fermé ses portes. Cette

année les bibliothécaires ont refusé de faire le travail des assistants ce qui a provoqué la fermeture de la bibliothèque. C'est déjà ça de pris! De plus un comité d'étudiants pour soutenir les employés est sur pied et travaille à la collecte de fonds et à la signature d'une pétition pour appuyer les demandes syndicales. Quant à l'organisation étudiante elle a convoqué une assemblée générale pour mardi le 2 octobre, afin de confronter la position patronale (bien sûr! il faut s'assurer que \$100.00 par semaine c'est pas trop cher pour les patrons!!!) Certains professeurs d'histoire ont annulé leur cours parce que la bibliothèque n'est pas disponible... si d'autres départements se solidarisent ainsi sans doute que l'université va se grouiller le cul.

Pour ceux qui voudrait piquer avec les employés c'est au coin de maison-neuve et Guy; nous vous donnerons des nouvelles dans le prochain numéro.

McGILL ITOU

Après Sir George Williams, voici que la grève des employés de soutien atteint maintenant l'université McGill. C'est ainsi que dimanche dernier les employés votèrent dans une proportion de 87% en faveur de la grève. Plusieurs points sont en litige dans la négociation du nouveau contrat: les petits entrepreneurs ont augmenté de 5 à 50 environ depuis 1966 ce qui fait autant d'emplois enlevés aux syndiqués, le refus du côté patronal de verser une rémunération de temps-supplémentaire, le refus également d'accorder trois semaines de vacances payées après un an (comme

c'est le cas dans les autres universités) et quatre après dix ans. Les congés de maladie sont, d'après M. Goyer (président de l'union), le point le plus important sur lesquels porte le litige. En effet, tout employé peut accumuler chaque mois une journée et demie de congé de maladie monnayable. Le syndicat serait prêt à s'entendre pour que les trente premiers jours accumulés par chaque employé soient remboursés. Refus catégorique de la part de l'employeur, il propose, lui, de ne rembourser que les congés accumulés au-delà de trente. Peut-être faudra-t-il s'attendre à ce que cette grève soit longue. mais le syndicat semble tenir fermement à ce que ses positions en arrive à un accord qui garantisse ses droits et privilèges comme c'est le cas ailleurs.

LE TABARNAK A TROIS ETAGES

Y paraît qu'une pièce au boutte va jouer au centre d'essai ce soir (on dit ce soir, pour dire mercredi soir le 3 octobre, on fait comme si notre journal paraissait toujours le mercredi), pour vous dire comment cette pièce là est partie ben raide, faudrait expliquer que la fille qui faisait des dessins dans notre journal l'an passé a fait de la couture pour les costumes de la pièce; c'est elle entre autre qui a posé les paillettes roses après les toisés blancs de l'orchestre. En tout cas ça l'air pas mal fort comme pièce; nous avons aussi rencontré le bruiteur qui sort avec la fille qui a fait les costumes et il nous a laissé entendre qu'il ne fallait surtout pas partir avant la fin, que la chanson de la fin était pas possible. A ne pas manquer! Le titre c'est "Le tabarnak à trois étages".

UN MOT DE BIENVENUE

L'équipe de notre journal voudrait offrir toutes ses félicitations à Madame Solange Chaput-Rolland qui vient d'être désignée comme membre du Conseil d'administration de notre université (l'U de M quoi). La venue d'un esprit libéral sur le C.A. de notre université ne peut qu'"améliorer" les rapports de plus en plus pourris entre l'administration et la population universitaire. Pour une fois on est pas allé chercher n'importe qui, puisque la famille des papiers Rolland a toujours

suivi de très près le bon roulement de notre université. N'importe quel esprit attentif aura remarqué que c'est écrit "Rolland" en transparent au travers des notes de cours photocopiés ainsi que sur à peu près toute la masse de papier utilisée à l'université. De plus monsieur Lucien Rolland, président de Rolland Papers et cousin de Mme Chaput-Rolland a siégé sur le Conseil d'administration de 1961 à 1970. Voilà enfin un bel exemple de canadiens-français qui ne se mangent pas entre eux!



les enseignants: des marginaux?

De l'institutrice de 17 ans qui enseignait aux sept classes dans la seule pièce de l'école au professeur d'université, col tourné et collier bien taillé, en passant par le prof de Cegep qui a les cheveux sur les épaules et qui fume du pot ou l'autre en retard de quelques décennies qui donne encore des retenues le samedi matin, les enseignants se ressemblent tous en ce qu'ils ne ressemblent à personne d'autre. Ils sont comme la bête curieuse de la société. . . .

Un zèbre à carreaux

Ni vraiment travailleur, ni vraiment fonctionnaire, ni simple employé de l'Etat comme les employés de la voirie, l'enseignant est comme un zèbre à carreaux dans une jungle bien ordinaire. Petit bourgeois si on veut, dans ce sens que la petite bourgeoisie est un fourretout.

Ce qui fait que les enseignants forment un groupe social bien à part, c'est non seulement parce qu'ils ne font pas directement partie des rapports de production (ne créant pas de plus-value) mais c'est aussi parce qu'il suffirait de quelques changements pour que la société se passe de leurs services. Dans une société qui aurait aboli toute aliénation, et donc la division entre travail manuel et intellectuel, les enseignants n'auraient plus raison d'être. Mais même le capitalisme pourrait progressivement les éliminer sans grand dommage et les substituer, par exemple, par la télévision ou d'autres instruments de distribution du savoir. Certains pays avancés ont d'ailleurs déjà commencé. Ici, le Service des Moyens Techniques d'Enseignement (SMTE) créé par le ministère de l'Éducation il y a quelques années a déjà un budget annuel de plusieurs millions de dollars pour produire des films ou des bandes magnétiques distribuées dans toutes les commissions scolaires et qui occupent de plus en plus d'heures de cours.

Leur arme principale: la lutte idéologique

En attendant les enseignants existent, et ils sont nombreux. Ils ont encore un rôle bien précis à jouer. Plus: leur importance n'est pas du tout négligeable. Le meilleur exemple est la grève des employés de la fonction publique

en mai 72 et la combativité de leur syndicat, la C.E.Q., dont le dernier congrès a marqué une étape dans la lutte des classes au Québec.

Pourtant, comment des enseignants peuvent-ils choisir une alternative révolutionnaire, ou plus simplement socialiste, alors qu'ils ne sont pas directement, comme la classe ouvrière, objet d'exploitation? Alors qu'une grève entraîne de lourdes pertes dans les usines ou même dans certains secteurs publics, comme l'a prouvé dernièrement le conflit du rail ou plus anciennement les grèves de l'Hydro, les grèves d'enseignant, loin de nuire à l'employeur, lui font faire des économies considérables.

Leur participation active à la lutte des classes ne tient donc pas à un rapport strictement économique. Si le dernier congrès de la C.E.Q. a axé la bataille essentiellement sur le front idéologique, c'est bien parce que c'est dans un tel rapport que se situent les enseignants et que, par le fait même, leur arme principale est la lutte idéologique.

Des contradictions

Aliéné aliénant l'enseignant se rebelle à la fois contre sa condition d'aliéné et sa fonction d'aliénant. Aliéné parce qu'il n'a aucun pouvoir de décision sur son travail, qu'il n'est utilisé que comme une machine de retransmission du savoir agir concrètement sur son action; aliénant parce que sa fonction est de produire des

individus respectueux de l'autorité et de l'idéologie dominante, d'orienter les connaissances pour le bénéfice des entreprises et de reproduire la division de classes. . . "L'enseignant est coincé entre les autorités en place qui lui disent quoi enseigner et comment enseigner, et des étudiants qui s'ennuient à des cours qui ne répondent pas à leurs besoins et ne correspondent pas à leur expérience quotidienne de la vie" (L'école au service de la classe dominante).

La meilleure façon de lutter pour l'enseignant est donc de bouleverser les rapports pédagogiques, d'essayer de détruire l'école telle qu'elle existe actuellement et de lier ce combat à celui qui mène la classe ouvrière, la destruction de l'école étant impossible sans celle du système.

Mais dans les faits, très peu d'enseignants mènent les deux actions de front. En dehors de tous les indifférents, ils se divisent entre ceux qui privilégient l'action pédagogique au point de mépriser complètement les luttes syndicales et ceux qui "font de la politique" mais ne changent pas leur enseignement. Cependant le dernier congrès de la C.E.Q. a tenté de faire la liaison entre les deux types d'action, au moins théoriquement.

Les résolutions adoptées ont en effet un contenu nettement révolutionnaire:

- o dénonciation d'un gouvernement qui défend les intérêts de quelques privilégiés au détriment de l'ensemble de la population

- o clarification des intérêts opposés des classes en présence

- o dénonciation de l'école au service de la classe dominante

- o nécessité de définir un programme social et politique commun à tous les travailleurs.

- o provoquer la formation d'un front commun pour promouvoir l'intérêt des classes populaires en matière d'éducation

- o appui formel à la libération de la femme québécoise
- o proclamation du droit à l'avortement

- o importance accrue aux comités régionaux afin d'effectuer une décentralisation

Cependant certains militants de la base voient une contradiction entre le discours et la pratique du syndicat. On peut se demander à juste titre si toutes ces prises de position ne sont pas des résolutions du jour de l'an qu'on annonce avec grand fatras mais qu'on ne tient pas, un peu comme celui qui promet de ne plus boire une goutte d'alcool.

L'image est sans toute exagérée et il est évident que ce radicalisme "en paroles" est un pas vers l'action radicale. Mais ce passage pourrait être accéléré. La Commission d'Enquête sur le Rôle de l'École et de l'Enseignement (CEREE) qui était une des seules initiatives pour faire participer le milieu aux développements politiques du syndicat s'est vue plus ou moins réduire l'ampleur de son mandat. La direction syndicale recommandait seulement que la "CEREE poursuive le travail d'animation, de formation, de conscientisation et d'enquête militante cette année" (XXIIIe Congrès, Prospective).

De l'ange frisé à l'ange cornu

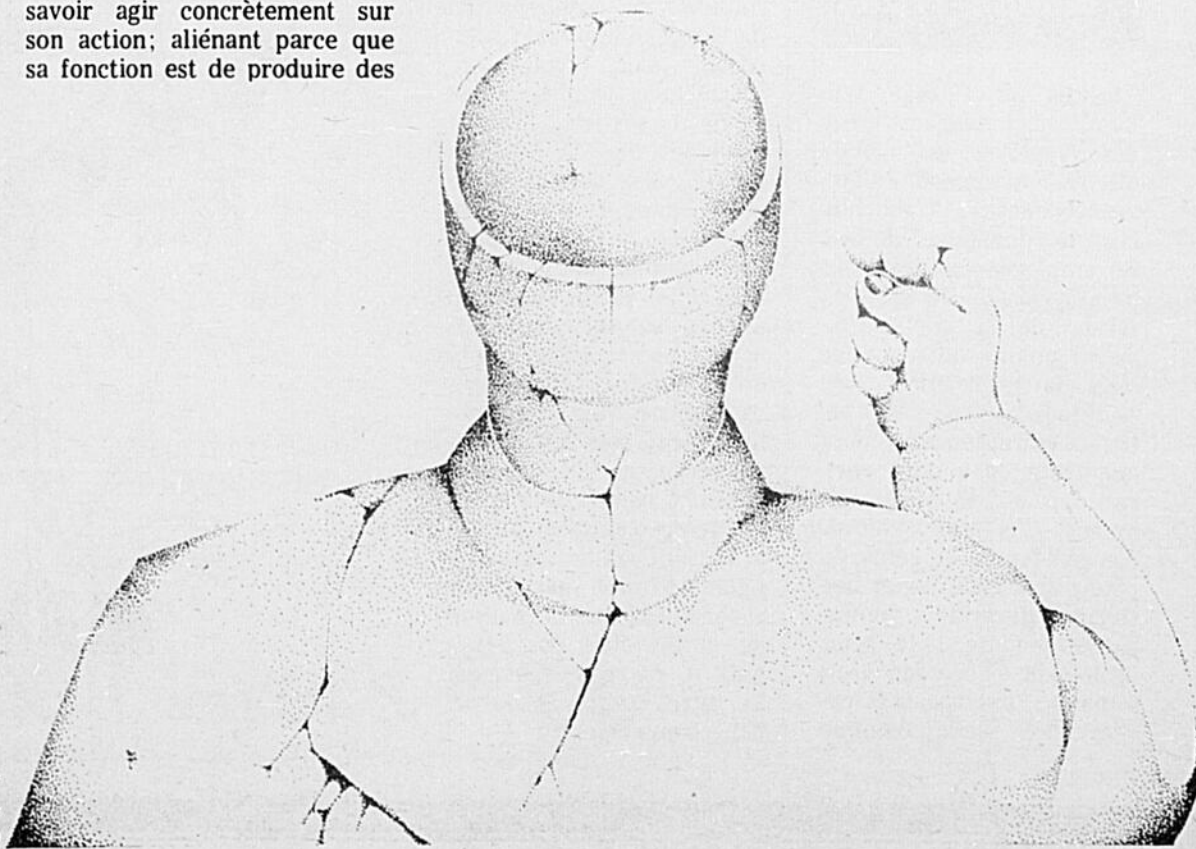
La CEQ a encore un statut de corporation, ce n'est en fait qu'au cours de cette année qu'elle deviendra la Centrale de l'Enseignement du Québec. Il n'y a pas si longtemps, elle avait même un statut de corporation catholique.

Dans les années cinquante elle connut de nombreuses crises internes et n'influençait guère que quelques milliers d'instituteurs. Son véritable développement syndical date des années soixante. Il s'est fait en étroite relation avec le développement quantitatif du secteur scolaire; les enseignants suivaient alors une évolution vers le "syndicalisme" comparable à celle des fonctionnaires du gouvernement, des employés d'hôpitaux...

Le grand tournant dans l'histoire récente de la CEQ est la lutte engagée contre le bill 25 en 1967. Ce fut l'occasion pour la CEQ de rejeter en partie son passé corporatiste. Par la suite, les luttes étudiantes menées à partir de 1968 contribuèrent à accélérer son évolution.

La politisation effective de la CEQ s'est effectuée dans la même période que celle de la CSN et de la FTQ, dont les luttes du front commun ont couronné une première étape. Mais sa transformation fut, dans un sens, plus rapide.

Autrefois enfant sage et sans problèmes, la centrale enseignante est en passe de devenir le cancre d'une classe de plus en plus répressive. Reste à savoir si le cancre se contentera de chahuter ou s'il osera un jour faire sauter l'école.



AUJOURD'HUI, LE N.R.P....

Une autre ânerie de l'administration de l'U de M: une imposante l e t t r e (grandeur seulement) du Vice Doyen aux études, Jean Gagné. Il s'agit manifestement d'une contre-attaque au tract "Pourquoi vous ne serez peut-être même pas des chômeurs instruits". Mais attention, contre-attaque subtile: retransmission de l'argumentation de l'administration aux directeurs de département seulement, au cas où. . . De toute façon, la lettre nous est tombée entre les mains.

Soulignons d'abord que la vision du vice-doyen est très limitée: "On ne sait pas précisément de quel régime ou de quel règlement il est question". En fait, seules quelques modalités ont changé ce régime et font conclure que la sélection académique s'accroît à l'U de M. Le régime pédagogique est essentiellement ce qu'il est depuis fort longtemps.

Le système capitalisme même exige de limiter

l'accès aux études; ne pas reconnaître cet état de fait équivaut à nier la division sociale du travail qui existe de par les supposées compétences acquises par l'instruction. Au cours des âges, et plus particulièrement au Québec, pays colonisé, cette répression prit diverses formes: de l'école de rang que l'on quitte à la 5^{ème} année, des collèges privés accessibles à une minorité, jusqu'aux raffinements modernes, sélection économique, académiques, formation de "cheap labour" via les cegep's et la limitation de l'accès à l'université. Tout l'engrenage pour répondre aux besoins du capitalisme: des individus capables de travail dit intellectuel des travailleurs. C'est ce que l'on appelle perpétuation des classes sociales par l'école.

Ainsi, limiter l'accès aux études s'avère un mécanisme essentiel à la reproduction des classes sociales. Dénoncer la sélection

ne devrait pas être un vouloir de réformer l'appareil scolaire, mais désirer sa destruction et l'anéantissement de ce qui en est la base: le capitalisme. Se battre pour détruire l'école et penser un autre mode totalement différent de transmission des connaissances apparaissent comme les seules alternatives radicales, les seuls moyens d'empêcher que se perpétue les aliénations de notre société. Le tract de l'OPEUM ne représentait qu'une vue bien immédiate du problème: le visage qu'il prend à l'U de M.

La lettre de sieur Gagné ne démontre en rien l'inexactitude du tract. En fait, il s'en prend au style employé, sauf petit paragraphe où il allègue qu'il n'y a pas eu 567 étudiants désinscrits en été 72 "mais bien 0"? Larose lui nous avait portant dit 567 l'an passé qui est menteur?

Parlant des autres modes d'évaluation qui pour-

raient exister autres que les examens et travaux il est souligné "toute autre forme devra être approuvée par le directeur du département et par le doyen". Merci de la précision tant qu'à y être on aimerait bien savoir quelles sont les modalités d'acceptation des autres formes d'évaluation. Continuons la lecture de ce texte. . . "Au second astérique, le communiqué prétend que "cette nouvelle norme pédagogique tend à revaloriser l'examen" aux dépens des travaux. Elle ne le fait en aucune façon, et la meilleure indication en est que la forme 6.1, travaux sans examen, est la première nommée parmi les trois formes normales". Sans commentaire...! Quant à l'évaluation collective d'un travail collectif, c'est maudiquement clair: "C'est vrai qu'il y a ici une volonté de contrôler cette forme d'évaluation, non pas pour l'éliminer car elle peut répondre dans certain cas

précis à des raisons pédagogiques valables, mais pour en limiter l'emploi à un petit nombre de cours pour un même groupe d'étudiants, pour la bonne et simple raison que l'université décerne des diplômes individuels et non pas des diplômes de groupe. Isoler les individus pour mieux les sélectionner, pour perpétuer la division sociale du travail, pour maintenir le capitalisme quoi!

Quant au reste de la lettre il ne s'agit que de considérations hautement polémiques tendant à démontrer que l'abolition du droit de reprise à un examen ne fait pas échouer plus d'étudiants, parlant de la note de passage et spécifiant que l'exclusion du programme "après double échec à un cours obligatoire est fort raisonnable" et que de toute façon ça existait déjà dans l'ancien régime pédagogique.

dans le temps...

5 février 1957

M. William Gauthier-Morris, directeur,
Le Quartier Latin,
Université de Montréal.

Monsieur le directeur,

J'attire votre attention sur deux articles parus dans les deux dernières livraisons du Quartier Latin, un article à chaque livraison.

Les deux articles traitent du même sujet: la publication d'un rapport financier.

Les idées émises ainsi que le ton général des deux articles ne commandent de protester auprès de vous.

Qui peut admettre que les Gouverneurs soient redevables aux étudiants de leur administration? Je ne discute pas du mérite de la question d'un rapport financier, je dis simplement que les étudiants commetels n'ont aucun droit à l'exiger, encore moins de la manière prise par les auteurs des articles incriminés. La hiérarchie des fonctions et le respect du à l'autorité doivent avoir place même dans un journal d'étudiants.

Je vous prie donc de tenir bon compte de cette protestation dans l'acceptation des articles à venir. Je ne souhaite pas plus que vous des complications dans nos relations qui ont été jusqu'à présent franches, faciles, généralement cordiales. C'est pourquoi je me dis assuré de votre bonne volonté pour nous éviter à tous deux et à d'autres des ennuis sérieux.

C: M. Jean Thibault, président de l'A.G.E.U.M.



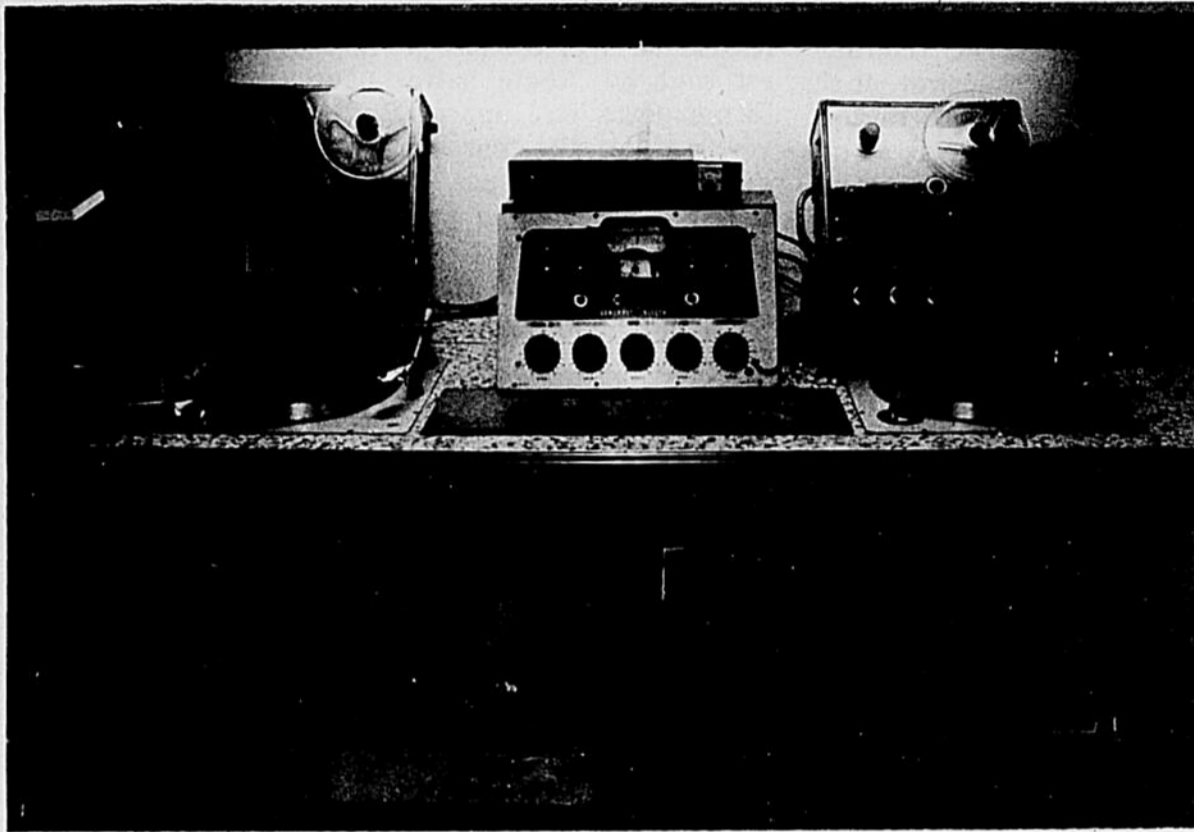
Bien vôtre en N.-S.,

Le Recteur,

I. Lussier, P. D.

(Comme quoi ça n'a pas vraiment changé; les recteurs passent mais les conneries restent..)

C.K.J.L. ou de l'amateurisme



L'occupation du poste CKJL par les employés de cette station de radio de St-Jérôme la semaine dernière, et leur décision de boycotter la publicité de la programmation comme moyen de pression dans la négociation d'une nouvelle convention collective nous apparaissent comme une manifestation significative de l'état des conditions de travail des employés de ce secteur et, par prolongement, révélatrice des conditions qui prévalent aux politiques d'information dans les stations de radio des petites localités.

Les conditions de travail

Pour résumer rappelons qu'à la fin de la dernière convention collective, 36 griefs ont été déposés dont la moitié attendent encore l'arbitrage; un seul nouvelliste à temps plein qui se voit refuser toute possibilité de temps supplémentaire pour couvrir une région qui va de Laval à Mont Tremblant. Deux annonceurs réguliers pour couvrir seize heures par jour; une discothèque de 50,000 disques ou personne ne va jamais parce que aucune classification n'y est faite. Le propriétaire Jean Lalonde avait à son actif cinq tentatives de congédiement sur sept employés syndiqués. Concrètement ça veut dire par exemple que lors de l'occupation de la REGENT, l'an passé à St-Jérôme la principale source d'information du poste local c'était CKAC de Montréal; ou bien lors des événements à Ste-Thérèse qui ont entouré la mort d'André Vassard abattu par un flic, Jean Lalonde a toujours refusé d'envoyer un reporteur. Pas de reportage sur les réunions des conseils de villes ou des com-

missions scolaires locales et régionales etc. Techniquement une console d'émission qui date de 1952. "Elle avait été achetée par Lalonde en 1952 à Radio-Canada qui s'en servait pour la T.V.". On m'affirme que les radios étudiantes des CEGEPs qui diffusent en circuit fermé sont à tout point de vue mieux équipées (amplification, table tournante, dis-

cothèque etc.) qu'un bon nombre de postes locaux. Et je le crois pour les avoir vus dans les cegeps.

Une nouvelle convention avec un nouveau propriétaire

Vendredi dernier on apprenait que le poste a été vendu à un bureau d'ingénieurs (qui

possèdent la station de Lachute) de Montréal avec qui les employés négocient la nouvelle convention. Le fondement du projet: la gestion du poste par les employés. Dans les faits ils veulent assumer collectivement la direction de l'information (choix des nouvelles, propriété régionale à l'information diffusée) et la direction de la programmation. Ils réclament le contrôle de l'engagement du personnel, condition préalable à la réalisation de leur projet. Par une augmentation du personnel, une meilleure répartition des tâches ils proposent à leur nouveaux patrons une rentabilité accrue (chiffre d'affaire actuel: \$140,000, prévision: \$320,000). Si le projet est accepté cela se traduira peut-être par une démocratisation de l'information localement, c'est-à-dire centrée sur les préoccupations socio-politiques de la région.

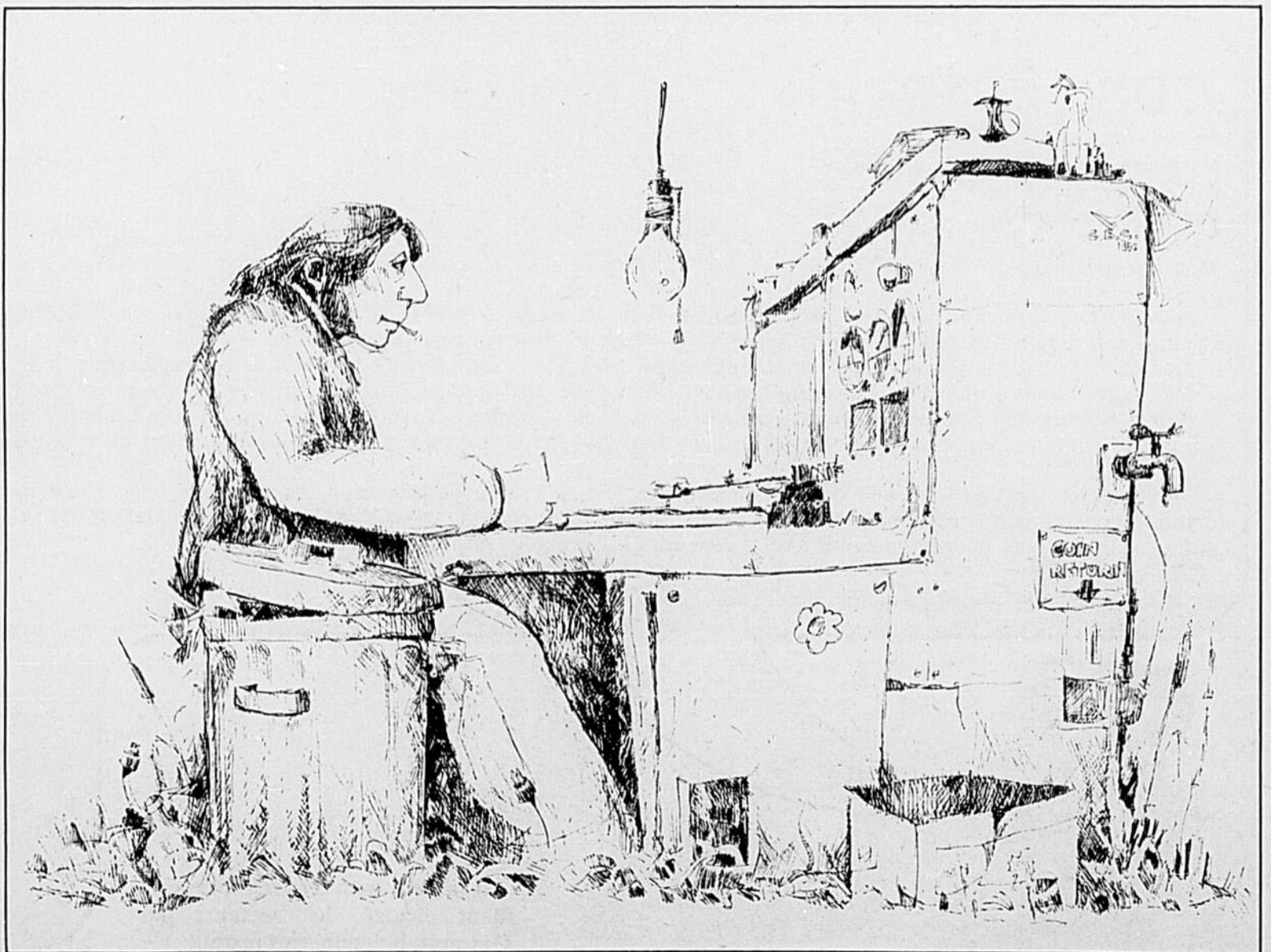
Une alternative

Il existe 70 stations privées de radio française au Québec; dans 50% d'entre elles, le personnel n'est pas syndiqué. C'est le cas surtout des stations qui diffusent dans les localités de petite et moyenne population. C'est dans ces villes qu'il faudra diffuser l'expérience que mette sur pied les employés de CKJL, car c'est là que s'exerce le plus

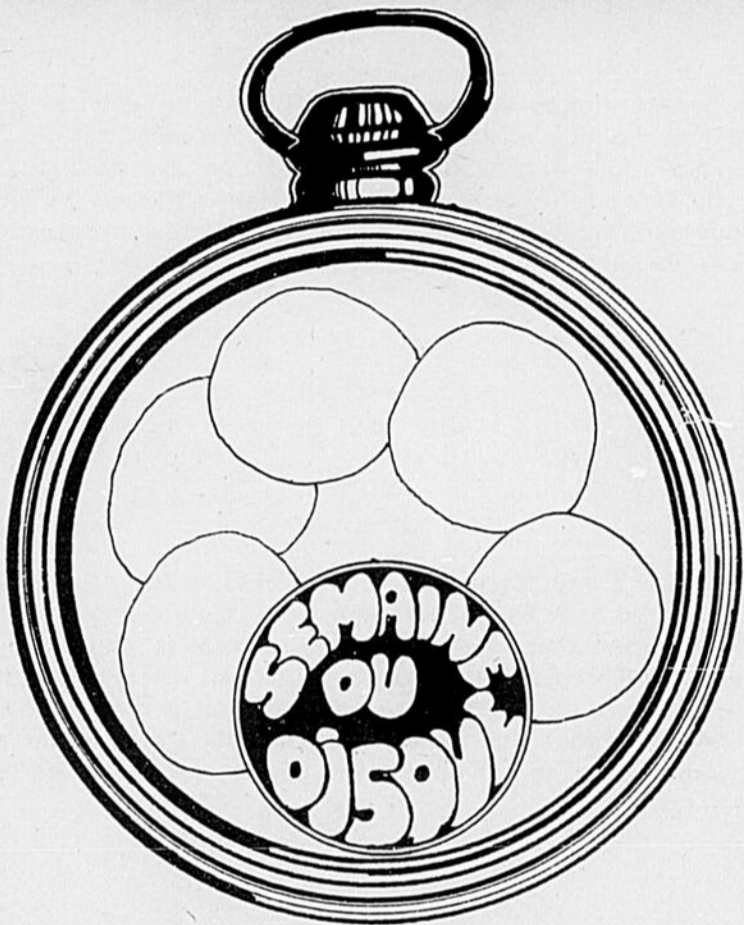
grand contrôle de l'information; en fait dans la majeure partie de ces localités, la radio joue un rôle de soutien aux élites et pouvoirs locaux. Par exemple, à St-Hyacinthe lors du conflit au cegep l'an passé, le directeur général Gaurd a appelé le propriétaire du poste local pour se plaindre du fait qu'un animateur donnait une trop grande importance au point de vue des étudiants et des professeurs dans ses émissions: le jour même le gérant du poste avertit le journaliste de ne plus traiter du sujet... C'est un exemple de la soumission des propriétaires; faut-il rappeler l'entente intervenue entre les propriétaires de stations TV et radio et l'association des chefs de police du Canada pour se convaincre du peu "d'éthique démocratique" qui gouverne la politique d'information dans ces stations de radio. Ici la loi de la concurrence ne sert plus de masque...

Dans les faits c'est sur les employés que repose un minimum d'exacte information. Mais sans la protection syndicale c'est la plupart du temps au risque du congédiement. Dans ce sens l'alternative des employés de CKJL nous invite à croire que la ficelle radio privée peut servir d'autres intérêts!

C'est à voir!

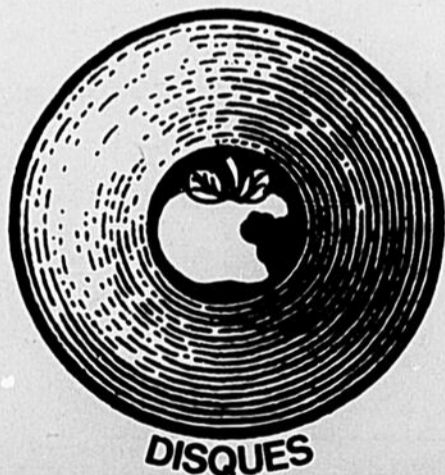


SURVEILLENZ CE DISQUE; LA FLECHE VOUS INDIQUERA LA VENTE DE LA SEMAINE



Du 1 au 5 octobre 73 au vestiaire du centre social.

Semaine du disque de 30 à 40% de réduction sur le prix régulier.



Semaine prochaine:

spécial électronique

DETRUIRE L'UNIVERSITE

Cette semaine, une réflexion à partir du texte de Michel Amiot "la politique à l'université, parue dans la revue **L'Homme et la Société**, (avril-juin 1970). L'auteur qui travaille pour un office gouvernemental, tente d'exposer le débat sur la politique à l'Université, tel qu'il se le pose dans les milieux de la bourgeoisie. De l'université dite libérale à l'université carrément de droite, la bourgeoisie examine plusieurs alternatives.



Si, et c'est le cas pour la bourgeoisie, l'université comme institution privilégiée doit survivre faut-il y mettre des limites? Faut-il que les gouvernements établissent des règles de régie interne de l'institution universitaire? De débat politique doit-il avoir cours dans l'université? Toutes ces questions les éminents représentants de la bourgeoisie se les posent... et ils y répondent.

Comme de bien entendu, certains proposent et offrent l'image de l'université temple du savoir, point: la politique ne doit pas y avoir place. Que la fonction même de l'université la confine à exclure la politique.

Bien entendu, la réalité s'est chargée de refuter cette position. La politique a bel et bien sa place dans l'université et elle entend y rester. Alors pourquoi ne pas faire de la politique une matière académique. "If you don't beat them, Join them". Mais pour que des discussions puissent continuer à être tolérées dans l'université, il faut précisément qu'elles gardent leur caractère académique. Ce caractère n'est autre que l'admission par les protagonistes d'un consensus. Consensus ou règles du jeu; où tous s'amusent, où tous se prennent au sérieux, tout en considérant que l'autre ne l'est pas.

Que ces règles du jeu viennent à ne plus être respectées, et l'université, et les limites au débat politique à l'intérieur de l'université se préciseront. Il ne saura plus question d'admettre quoi que ce soit sans au préalable, l'imposition d'un nouveau consensus. Il se peut que l'on offre aux contestataires des amphithéâtres pour les débats politiques, mais ils devront quitter les salles de cours. Mais de toute façon il est beaucoup plus facile d'admettre que le débat politique est inutile. Dans les temples du Savoir, il ne se fait de recherche et d'information qu'à l'état pur. "L'Idéal de vérité" dont parle le recteur Dorais de l'Uqam n'est pas en soi imbu de politique. Les étudiants et les professeurs ne devraient-ils pas pratiquer en dehors de toute propagande. Si l'université veut produire des élites, donnons lui les moyens d'y parvenir.

Le problème de l'introduction de la politique à l'université est relativement simple. Ou bien le débat politique a droit de cité, alors que toutes les règles soient établies d'avance. Ou bien elle y est exclue. Elle y est exclue dans le sens où le débat politique se passe à l'heure ou le "travail sérieux" est terminé.

De toute façon la bourgeoisie a opté. Elle a opté pour que la politique soit enseignée... et enseignée par des "marxistes" à par çà. De toutes façons, pour la bourgeoisie, les étudiants sont mieux dans les universités à contester que dans la rue...

COMITE DE SOUTIEN AUX TRAVAILLEURS DE FIRESTONE

Comité de Soutien aux Luites de Joliette

A l'U de M et à l'UQAM, des militants ont organisé deux réunions d'information et d'organisation d'un comité de Soutien aux Travailleurs de Joliette. Des travailleurs de la Canadian Gypsum et de la Firestone, dont les conflits pourissent depuis longtemps, sont venus expliquer ces conflits. Au moins 200 personnes ont assisté à ces réunions.

Un comité de soutien à été mis sur pied.

Ce comité se propose:

1. De faire connaître dans le milieu étudiant les principales luites de la classe ouvrière. Le comité veut populariser ces conflits d'une ampleur particulière. Les conflits ouvriers, et principalement ceux de Joliette, mettent en relief le caractère éminentement politique des revendications ouvrières. Le gouvernement et sa "justice" interviennent chaque fois dans un sens très précis. Le gouvernement défend la sacro-sainte entreprise privée. Ces conflits mettent aussi en relief le caractère de collaboration de classes des principales centrales syndicales internationales. Il importe de démontrer comment des ouvriers réagissent face à ces organisations vendues.

2. Plus spécifiquement, le comité se propose de développer à l'intérieur du milieu étudiant et plus particulièrement des universités, des actions concrètes en vue de soutenir ces luites ouvrières. Le comité veut organiser, avec les travailleurs de Joliette, des campagnes de boycottage, des lignes de piquetage devant les principaux distributeurs de produits Gypsum et Firestone. Le comité propose également de participer activement à d'éventuelles manifestations de Solidarité avec les grévistes.

Comme toutes les luites nécessitent des Fonds, le Comité verra à ce que soit organisée une campagne de financement en vue de recueillir des fonds qui devraient servir à la luitte de ces travailleurs.

3. Le comité entend également démontrer que l'existence d'un tel comité de Soutien n'est pas un front de luites parmi d'autres. Les étudiants doivent s'allier et s'enligner sur les positions objectives de la classe ouvrière. Le comité se veut non pas rattaché uniquement aux conflits de Joliette, mais bien à toutes les manifestations de luitte de la classe ouvrière.

D'autre part, il importe de dénoncer l'attitude de certains groupes dans les universités qui au nom de l'efficacité et de la cohérence, ont manifesté des réticences profondes envers le comité. Le groupe Ecole (*), invoquant que les Assemblées n'ont été convoquées ni par le Cope ni par l'Opéum, a cru bon d'invoquer le dédoublement des tâches pour ne pas s'embarquer dans un tel comité. Le cope et l'opéum ont-ils le monopole des luites dans les universités?

Si des militants de la base veulent se donner des organies de combats, en quoi le groupe école revendiquent-ils le droit d'intervenir?

Le comité est une organisation ouverte à tous les militants, qu'ils soient des universités ou non. En ce sens il importe de concrétiser la Solidarité.

(*) le Groupe école: spécialiste en organisation politique des étudiants.

_____	Date _____
nom de votre banque ou caisse populaire	

adresse de la succursale	
Fond d'Entraide des Grévistes	
421 de la Naudière	
Joliette	
_____	00 DOLLARS

signature	